

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE
DELIBERATION N° 2017-03-21_01

DELIBERATION PORTANT SUR L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE ET DE
DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE)

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE
CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 21 MARS 2017,

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 décembre 2016 portant élection du Président de l'Université ;

Vu la Délibération N° 2017-03-03-01 du Conseil d'Administration portant délégation au Président,

Vu la Délibération N° 2017-01-31-01 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil
Académique portant sur la Charte FSDIE ;

Vu la Délibération N° 2017-01-31-02 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil
Académique portant sur la composition de la Commission FSDIE ;

Vu la proposition de la Commission FSDIE qui s'est tenue le 16 mars 2017 ;

PRESENTATION DU PROJET

Suite à la Commission FSDIE de l'Université Clermont Auvergne qui s'est tenue le 16 mars 2017, il est proposé aux
membres de la CFVU d'attribuer des subventions à des associations étudiantes au titre du FSDIE.

Vu la présentation faite par la Vice-Présidente en charge de la Vie Universitaire et le Vice-Président Etudiant ;
Après avoir délibéré ;

DECIDE

d'adopter la répartition du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) d'un montant
de 8 120 € entre 6 projets d'associations étudiantes telle que décrite dans le tableau, ci-dessous.

Association	Projet	Domaine du projet	Budget de l'opération	Montant demandé par l'association	% demandé par l'association	Montant proposé par la Commission FSDIE	% proposé par la Commission	Observations	Délibération du CAC-CFVU du 21/03/2017
Avenida Saudade	Viagens no terra	Acquisition et développement de compétences	13 235,00 €	2 970,00 €	22%	2 970,00 €	22%		2 970,00 €
Bloc Santé - Pôle International	Quizz - Tout le monde veut prendre son pied	Cohésion étudiante	761,60 €	400,00 €	53%	400,00 €	53%		400,00 €
GENEPI	Information et sensibilisation du public, régionale	Citoyenneté	582,77 €	200,00 €	34%	200,00 €	34%		200,00 €
L'association Sénégalaise de Clermont Ferrand	Journée Culturelle	Événement festif	12 644,00 €	5 200,00 €	41%	1 500,00 €	12%	Financement de matériels et communication	1 500,00 €
Les presque-profs inclusifs et bienveillants	Fête de fin d'année	Événement festif	3 268,22 €	1 168,22 €	36%	550,00 €	17%	Financement Sécurité et SACEM	550,00 €
SANTE'ATRE	Le bourgeois Gentilhomme	Culture artistique	5 500,00 €	2 500,00 €	45%	2 500,00 €	45%		2 500,00 €
WEF TEAM 2017	Week-end de formation de l'Association National des étudiants en Médecine de France	Événement festif Conférence / Débat	59 890,00 €	2 000,00 €	3%	0,00 €	0%	Refus de la commission car subvention de 10 500 € lors de la commission FSDIE Uda du 17/11/16. Depuis novembre 2016, l'association n'a pas pris contact avec le SSU.	0,00 €
TOTAL			95 881,59 €	14 438,22 €	15%	8 120,00 €	8%		8 120,00 €

Budget 86 670,00 €

Solde 78 550,00 €

Dossiers retenus	Classification des projets	
	Culture artistique	1/7
	Événement festif	2/7
	Citoyenneté	1/7
	Cohésion étudiante	1/7
	Acquisition et développement de compétences	1/7
	Conférence / Débat	0/7
Dossiers non retenus : 1/7		

Résultats du vote :

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président de
l'Université Clermont Auvergne,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU-CAC UCA 2017-03-21-01

TRANSMIS AU RECTEUR : 28.03.2017

PUBLIE LE : 28.03.2017

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.